

# PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de LA BOUILLIE

Séance du 14 octobre 2021 à 20h00

L'an deux mil vingt et un, le quatorze octobre, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Pascal LEBRETON, maire.

Date de la convocation : 07 octobre 2021

Présents : Pascal LEBRETON, Dominique CHRÉTIEN, Jean-Claude LEFEBVRE, Lidwine SIMÉON, Jean-Luc BARBEDIENNE, Laurent GUYOMAR, Nathalie HUON, Nadine BLANCHARD, Ludovic BRICHORY, Béatrice BOURGAULT, Olivier LE PROVOST, Anne GOURANTON, Danièle GESREL.

Absents représentés : Murielle SIVÉ par Pascal LEBRETON, Josiane BOURGAULT par Nadine BLANCHARD.

Secrétaire de séance : Lidwine SIMÉON

\*\*\*\*\*

## Ordre du jour :

- Intervention de Mme Lisa Thomas et M. Jean-René Carfantan, conseillers départementaux.
- Lamballe Terre et Mer. Rapports 2020 relatifs au prix et à la qualité du service
- ❖ Assainissement non collectif
- ❖ Eau potable
- ❖ Assainissement collectif des eaux usées
- ❖ Déchets ménagers
- Repas du 11 novembre
- Communauté d'agglomération LAMBALLE TERRE ET MER. Point mensuel.
- Questions diverses.
- Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal.

\*\*\*\*\*

### ➤ **Intervention de Mme Lisa Thomas et M. Jean-René Carfantan, conseillers départementaux.**

#### ➤ **Lamballe Terre et Mer. Rapports 2020 relatifs au prix et à la qualité du service**

##### ❖ **Assainissement non collectif**

Le SPANC de Lamballe Terre et Mer est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur les 38 communes du territoire. Le parc des installations d'assainissement non collectif est estimé à 13279 dispositifs, représentant 24751 habitants.

Le SPANC assure les compétences obligatoires:

- Le contrôle de conception,
- Le contrôle d'exécution,
- Le diagnostic des installations encore jamais contrôlées,
- Le contrôle périodique de bon fonctionnement,

Le SPANC, au sein de la direction des services techniques et sous la responsabilité de la direction Eau assainissement, est encadré par un responsable du service contrôles, gestion patrimoniale des réseaux, qui organise une équipe de 4 techniciens SPANC dont un encadrant intermédiaire et deux agents administratifs. Le SPANC est géré en régie sur l'ensemble du territoire.

Commune	Conformes ou absences de risques	non conformes avec obligation de travaux (sans précisions de délais)	non conformes avec obligation de travaux sous 4 ans	total
LA BOUILLIE	88	20	119	227

## ❖ Eau potable. Service en régie

Le service dessert 55 000 habitants, 27010 abonnés. 25 communes sont adhérentes. L'eau est distribuée par un réseau de 1311 kms. 3 271 897 m<sup>3</sup> d'eau sont consommés.

Le prix moyen de la facture pour 2020 est de 276.51€ TTC pour 120 m<sup>3</sup> consommés.

## ❖ Assainissement collectif des eaux usées.

La population desservie est de 46 769 habitants, 28519 abonnés.

Les volumes facturés sont de 2 521 730 m<sup>3</sup> pour les abonnés domestiques.

Le linéaire total des réseaux est de 533.79 kms.

Les tarifs pour l'année 2020 pour la commune sont les suivants :

Abonnement : 66.61€ HT- Prix du m<sup>3</sup> : 1.83€ HT/m<sup>3</sup>

## ❖ Déchets ménagers

### Feuille de route 2020

- Poursuite des études pour l'harmonisation du mode de financement du Service Public de Gestion des Déchets,
- Poursuite de l'harmonisation des grilles tarifaires des communes en REOM,
- Finalisation et validation de l'étude d'harmonisation de la pré-collecte et des collectes d'Erquy, La Bouillie, Planguenoual, Pléneuf-Val-André, Plurien, Saint-Alban,
- Travail au regroupement des antennes de collecte du service déchets ménagers,
- Rénovation des gardes corps en haut-de-quai de la déchèterie de Planguenoual,
- Conventionnement pour l'adhésion aux éco-organismes EcoTLC (textiles, chaussures, maroquinerie) et OCAD3E (déchets électriques, électroniques, néons...)

Les tonnages en 2020

Bacs individuels : 11770T

Points d'apport volontaire : 393T

Diminution de 2 % des OMr collectées entre 2019 et 2020.

Augmentation de 20 % des tonnages issus des points d'apport volontaire.

Au 1er janvier 2020, le service de collecte de Lamballe Terre & Mer est financé par :

-Soit par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) calculée en fonction de la valeur locative du foncier bâti sur les communes de l'ex-communauté de communes Côte de Penthièvre ainsi que sur les communes d'Hénanbihen et Saint Denoual, soit 8 communes,

-Soit par la Redevance (REOM) sur les communes des ex-communautés de communes du Pays de Duguesclin, du Pays de Moncontour et d'Arguenon Hunaudaye, soit 16 communes,

-Soit par la Redevance Incitative (RI) pour les communes de l'ex-Lamballe Communauté, soit 15 communes.

41 382 redevables sont desservis par le service Déchets ménagers et assujettis à ces tarifications différentes

## ➤ Repas du 11 novembre.

Le repas est servi par le restaurant le Lambollien.

Menu :

Potage, macédoine en cornet mayonnaise aux herbes fraîches, épaule de porc braisé, sauce au poivre, gratin de julienne de légumes, fromage, duo de chocolat noisette pécan, miel de fleur.

Tarifs : 25€.

10€ pour les plus de 65 ans.

## ➤ Communauté d'agglomération LAMBALLE TERRE ET MER. Point mensuel.

## ➤ Questions diverses.

-Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

---

P. LEBRETON

D. CHRÉTIEN

J-C LEFEBVRE

L. SIMÉON

J-L BARBEDIENNE

L. GUYOMAR

N. HUON

N. BLANCHARD

L. BRICHORY

B. BOURGAULT

O. LE PROVOST

A. GOURANTON

D. GESREL